

APPEL A PROJETS  
Dotation d'Action Territoriale  
Jusqu'au 31 août 2024



# Dossier de Candidature

Contact : 03 21 61 49 00  
Direction du développement économique  
[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

## Appel à projets Dotation d'action territoriale

Le projet de Dotation d'action territoriale (DAT) repose sur les vertus **des alliances territoriales entre entreprises, pouvoirs publics et associations**. Les entreprises locales sont mobilisées pour contribuer au financement de projets associatifs locaux, sur une durée de deux ans. Sur le territoire la DAT a permis entre 2020 et 2023 de récolter près de 370 000 euros, de soutenir 7 projets pour 555 jeunes bénéficiaires.

Les axes d'interventions sont les suivants :

- **Le soutien à l'enfance et à la parentalité**
- **La prévention du décrochage scolaire**
- **L'insertion professionnelle des jeunes**

Les objectifs sont de plusieurs ordres :

- **Encourager le mécénat social des entreprises** en proposant un dispositif « clé en main » qui facilite leur engagement
- **Faire changer d'échelle les projets associatifs les plus impactants** du territoire sur les thématiques susmentionnées.
- **Contribuer au développement des acteurs associatifs** grâce à de nouveaux partenariats et à la diversification de leurs sources de financement

L'AAP est ouvert à toute structure éligible au mécénat d'entreprise conformément à la loi, à savoir des organismes à but non lucratif, ayant une gestion désintéressée et ne bénéficiant pas à un cercle restreint de personnes.

**PRESELECTION :**  
**3 à 5 projets**

**FINANCEMENT :**  
**25 000 euros**  
**maximum**

Cet appel à projet est ouvert jusqu'au 31 août 2024 à minuit, les dossiers doivent être envoyés par mail : [deveco@bethunebruay.fr](mailto:deveco@bethunebruay.fr)

## Association porteuse du projet

Nom de l'association	
Activité de l'association	
Nom du projet	
Adresse siège social	
Nom du représentant légal	
Nom du responsable du projet	
Effectifs	
Téléphone	
Mail	
Site internet	
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn,,...)	

## Le / les porteur(s) du projet

Nom - Prénom	Adresse mail	Téléphone	Rôle dans le projet

Appel à projets DAT  
Dossier de candidature


## Activités de l'association

Décrivez les activités portées par votre association correspondant à votre objet social

## Bénéficiaires et impacts des activités sur le territoire

Détaillez les bénéficiaires de vos actions et mentionner les principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs de réalisation de votre activité.

## Sur quel axe prioritaire s'inscrit votre projet ?

Soutien à l'enfance et  
à la parentalité

Prévention et lutte contre le  
décrochage scolaire

Insertion  
professionnelle

## Informations spécifiques sur le projet proposé dans le cadre de la DAT

Présentez le projet détaillé.

Quels sont les lieux d'intervention du projet ? Pourquoi ?

Qui sont les bénéficiaires du projet ?

**Qui sont les partenaires du projet ? Pourquoi ? Quel est ou sera leur rôle ?**

**Quel est ou sera l'effectif pour mettre en place le projet ? Précisez si des recrutements sont en cours ou prévus, le nombre et la date prévue de ces recrutements, le type de contrat.**

Quels sont les indicateurs de réalisation de votre projet ?

En quoi le projet répond-t-il à l'axe sélectionné ?

Quel impact sur les bénéficiaires et sur le territoire ?

## Budget

Indiquez les montants en face de chaque ligne correspondante

Charges	Année N Montant HT	Année N+1 Montant HT	Ressources	Année N Montant HT	Année N+1 Montant HT
<b>60- Achat</b> <i>Prestation de services Achats matières et fournitures Autres fournitures</i>			<b>70 - Ventes de produits finis, de marchandises, de prestations de services</b>		
<b>61- Services Extérieurs</b> <i>Locations Entretien et réparation Assurance Documentation</i>			<b>71- Production stockée</b>		
<b>62 - Autres services extérieurs</b> <i>Rémunérations intermédiaires et honoraire Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres</i>			<b>72 - Production immobilisée</b>		
<b>63 - Impôts et taxes</b> <i>Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes</i>					
<b>64 - Charges de personnel</b> <i>Rémunération des personnels Charges sociales Autres charges de personnel</i>			<b>74 - Subvention d'exploitation</b> <i>Etat Conseil Régional Conseil Départemental Communes Communauté d'Agglomération</i>		

			<b>DAT Break Poverty</b> Fondations privées Mécénats		
<b>65 - Autres charges de gestions courantes</b>					
<b>66- Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77- Produits exceptionnels</b>		
<b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		

INVESTISSEMENTS	Année N	Année N+1
	Montant € HT	Montant € HT
<p><b>Immobilisations incorporelles</b></p> <p><i>Frais d'établissement</i></p> <p><i>Frais d'ouverture de compteurs</i></p> <p><i>Logiciels, formations</i></p> <p><i>Dépôt marque, brevet, modèle</i></p> <p><i>Droits d'entrée</i></p> <p><i>Achat fonds de commerce ou parts</i></p> <p><i>Droit au bail</i></p> <p><i>Caution ou dépôt de garantie</i></p> <p><i>Frais de dossier</i></p> <p><i>Frais de notaire ou d'avocat</i></p> <p><b>Immobilisations corporelles</b></p> <p><i>Enseigne et éléments de communication</i></p> <p><i>Achat immobilier</i></p>		-
		-

<i>Travaux et aménagements</i>		
<i>Matériel</i>		
<i>Matériel de bureau</i>		
<b>Stock de matières et produits</b>		
<b>Trésorerie de départ</b>		
<b>TOTAL BESOINS</b>		-
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>		<b>Année N+1 Montant € HT</b>
	<b>Année N Montant € HT</b>	
<b>Apport personnel</b>		-
<i>Apport Numéraire</i>		-
<i>Apports en nature (en valeur)</i>		-
<b>Emprunt</b>		-
<i>Prêt n°1 (nom de la banque)</i>		-
<i>Prêt n°2 (nom de la banque)</i>		-
<i>Prêt n°3 (nom de la banque)</i>		-
<b>Subvention n°1 (libellé)</b>		-
<b>Subvention n°2 (libellé)</b>		-
<b>DAT Break Poverty</b>		-
<b>Autre financement (libellé)</b>		-
<b>TOTAL RESSOURCES</b>		-

**Commentaires / précisions sur le budget** - Précisez les montants renseignés, apportez des indications sur la provenance, la constitution, etc...

**Implication de l'entreprise possible dans le projet associatif :** *veuillez décrire vos besoins éventuels (collaborateurs en bénévolat, visite d'entreprise, co-construction de projets communs, ...)*

## Pièces à joindre à l'appel à projet

- **Tout document permettant d'illustrer le projet**
- **SIRENE ou déclaration à la préfecture**
- **Statuts datés et signés**
- **Attestation mentionnant l'intérêt général**
- **Le dernier rapport d'activité**

## Protection des données

En conformité avec les dispositions du Règlement Général de la Protection des Données, entré en vigueur le 25 Mai 2018 suite à la directive européenne du 27 avril 2016 (2016/679), les données communiquées par les candidats font l'objet d'un traitement par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane N° SIREN 200 072 460 situé à BETHUNE Cedex (62 411), 100 avenue de Londres, en sa qualité de responsable de traitement.

La Collectivité veille à collecter et à traiter les données personnelles pertinentes, adéquates, non excessives et strictement nécessaires à l'atteinte des finalités qui ont été préalablement déterminées. Ces données sont collectées afin de permettre l'instruction des dossiers de candidature à l'appel à projet en Economie sociale et solidaire.

La base légale de traitement est le consentement.

Elles seront conservées pour la durée de 10 ans après instruction du dossier.

Elles ne seront communiquées qu'aux agents du Développement économique de la Communauté d'Agglomération, ainsi qu'aux élus faisant partie du jury. La collectivité s'engage à ne jamais utiliser ces données à des fins commerciales.

La collectivité a défini des mesures technique et organisationnelles permettant de restreindre l'accessibilité de ces données. En aucun cas, ces données ne seront conservées hors de l'Union européenne.

Les personnes ayant déposé un dossier disposent d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement des données les concernant. Elles bénéficient également du droit à la portabilité de leurs données et à la possibilité de donner des directives concernant ces données en cas de décès. Elles peuvent exercer leurs droits en adressant un email à l'adresse [dpo@bethunebruay.fr](mailto:dpo@bethunebruay.fr). S'il ne leur était pas donné satisfaction, elles ont la possibilité de saisir la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL).

**En cochant cette case, j'atteste avoir bien connaissance de ces mentions dans le document.**

**ENVOYER LE FORMULAIRE**

### CONTACT

**Pour toute question sur l'appel à projets, contactez Pauline Toupet ou Céline Ourdouillié :**  
*Par téléphone : 03.21.61.49.04 ou par mail : [deveco@bethunebruay.fr](mailto:deveco@bethunebruay.fr)*